



ACTU BEAUNE ET RÉGION

BEAUNE Emploi

En situation de handicap, il travaille en intérim chez Atol

Synergie et Atol mettent en avant les missions intérim handicap à Beaune. Mercredi, Romain Marchand, habitant la région beaunoise, a pu expérimenter ce nouveau contrat, créé pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés.

Romain Marchand participe à l'une des premières missions intérim handicap menée à Beaune. Jeune homme de 32ans en situation de handicap, il expérimente l'intérim au sein du pôle logistique de la société Atol Les Opticiens. Un nouvel outil mis en place par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » entrée en vigueur le 1^{er} janvier. « La mission diversité-handicap de Synergie et l'agence d'emploi Synergie de Beaune ont apporté à Atol leur expertise pour mettre en œuvre juridiquement le contrat. »



Romain Marchand, travailleur en situation de handicap, est en mission d'intérim au sein de l'entreprise Atol grâce à un contrat de mission intérim handicap. Photo LBP/Ch. D.

Lutter contre les stéréotypes »

Romain Marchand est menuisier charpentier de formation. Atteint depuis six ans d'une leucémie, il est en situation de handicap et ne peut plus travailler dans des conditions normales. « Avec mon traitement, mon état de fatigue peut varier rapidement d'une journée à l'autre. Je dois aussi être plus disponible pour me rendre à certains rendez-vous médicaux. » Père de deux petits garçons de 4 et 10ans, ce dernier dit

« avoir besoin de travailler ». « C'est important de pouvoir être utile et productif. Cela favorise aussi le lien social. Malheureusement, lorsque vous êtes travailleur handicapé, le retour à l'emploi est difficile, d'où l'opportunité des missions intérim handicap. »

Employé dans un premier temps pour quinze jours par Atol, il a démarré sa mission handicap mercredi matin. « Ces contrats sont une belle opportunité pour les petites ou grandes entreprises. Cet outil est également là pour lutter contre les stéréotypes sur le

handicap. Cela permet aux entreprises de tester directement l'embauche d'une personne handicapée », précise Sonia Mouihi, chargée de mission diversité handicap chez Synergie.

« L'intérim constitue, pour les travailleurs handicapés, un efficace tremplin vers l'emploi durable. Il permet de lever les *a priori*, les appréhensions susceptibles de freiner, chez les employeurs, le recrutement d'une personne handicapée. Dans de nombreux cas, cela peut même déboucher sur un contrat à durée indéterminée

Atol Les Opticiens à Beaune

À l'heure actuelle, 100 personnes travaillent sur la plateforme Atol de Beaune au sein des services suivants : logistique, commercial, production, qualité, comptabilité, contrôle de gestion et informatique. Au total, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 371 millions d'euros en 2017. Depuis dix ans, le groupe travaille aussi avec l'Esat de Beaune.

(CDI) », observe encore Synergie. De son côté, l'entreprise Atol, qui emploie 100 personnes sur son site beaunois (lire par ailleurs), se dit prête « à expérimenter la nouvelle loi, qui lui permet notamment de mieux répondre à l'augmentation de sa production, relocalisée en France depuis 2004 ».

La société rappelle qu'elle a déjà noué depuis plusieurs années un partenariat avec l'Esat (Établissement d'aide par le travail) de Beaune. « Embaucher une personne par intérim en situation de handicap n'est pas un frein. Nous sommes capables de nous adapter. Romain Marchand travaille ainsi seulement quatre heures par jour », relève Sylvain Conry, directeur du pôle logistique de Beaune.

Charlotte DELEY

2
« En moyenne, les personnes en situation de handicap subissent un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale », indique Synergie.